

Bulletin du FMI

RÉFORME DE LA GOUVERNANCE DU FMI

Le Conseil d'administration approuve de vastes réformes de la gouvernance

Bulletin du FMI en ligne
5 novembre 2011



L'élément central de la réforme est un doublement des quotes-parts qui aura pour effet un transfert de 6 % des quotes-parts vers les pays émergents et en développement dynamiques. (IMF photo)

- Transfert important du pouvoir de vote au profit des pays émergents et en développement dynamiques
- Un Conseil d'administration entièrement élu et plus représentatif
- Doublement des quotes-parts du FMI, portées à 755 milliards de dollars EU environ

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé de vastes réformes de la gestion de l'institution, une semaine avant que les dirigeants du Groupe des vingt pays industrialisés et émergents se réunissent à Séoul pour examiner les meilleurs moyens d'affermir la reprise de l'économie mondiale.

«Dans l'ensemble, il s'agit d'un transfert considérable des quotes-parts et donc du pouvoir de vote. C'est une augmentation très importante de la participation et de la représentation des pays émergents et des pays en développement... c'est une réforme historique du FMI», a déclaré M. Strauss-Kahn, Directeur général du FMI, lors d'une conférence de presse organisée immédiatement après que le Conseil d'administration a pris sa décision.

«Cela signifie que maintenant les dix plus gros actionnaires du FMI sont les dix plus grands pays du monde, à savoir les États-Unis, le Japon, les quatre pays européens principaux et les BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine). Le classement des pays reflète vraiment maintenant leur classement dans l'économie mondiale», a-t-il déclaré.

Un pouvoir de vote accru pour les pays émergents et en développement dynamiques

L'élément central de la réforme est un doublement des quotes-parts du FMI qui aura pour effet un transfert de 6 % des quotes-parts au profit des pays émergents et en développement dynamiques.

«Une moitié du transfert provient des pays avancés, principalement européens, mais aussi des États-Unis. Un tiers vient des pays producteurs de pétrole, de l'Arabie Saoudite par exemple. Au total, 80 % du transfert provient des pays avancés et des pays producteurs de pétrole, a déclaré M. Strauss-Kahn, et seulement 20 % d'autres pays émergents».

«En fin de compte, 110 pays sur 187 verront leur quote-part accrue ou préservée. Parmi ces 110 pays, 102 sont des pays émergents ou des pays en développement. Ces chiffres permettent de bien comprendre ce qui s'est passé», a noté M. Strauss-Kahn

Les dix plus grands membres du FMI sont maintenant les États-Unis, le Japon, les quatre plus grands pays européens (Allemagne, France, Italie et Royaume-Uni) et les BRIC (Brésil, Chine, Inde, Fédération de Russie) (voir encadré).

Réforme des quotes-parts et de la gouvernance : résumé

- Les BRIC font partie des 10 actionnaires principaux du FMI
- Plus de 6 % des quotes-parts sont transférés aux pays émergents et en développement dynamiques
- Le pouvoir de vote relatif, et donc la participation, des pays les plus pauvres sont préservés

Modalités

- Environ 80 % du transfert vient d'une réduction des quotes-parts des pays avancés et de quelques pays producteurs de pétrole
- 110 pays, dont 102 sont des pays émergents ou en développement, verront leur quote-part accrue ou préservée

Une fois les réformes en place, ce rééquilibrage se retrouvera au Conseil d'administration du FMI

- Les pays européens avancés détiendront deux sièges de moins
- Tous les administrateurs seront élus

En outre, la participation des pays en développement les plus pauvres sera maintenue intacte : leur pouvoir de vote relatif est préservé. «Il nous fallait opérer ces réformes tout en préservant les quotes-parts des pays les plus pauvres, parce que si l'on met en place quelque chose qui correspond davantage au poids économique des différents pays, il y a toujours un risque que les petits pays, les pays pauvres, disparaissent pratiquement dans le processus. Nous nous étions donc donné pour contrainte de protéger les pays pauvres, et ils ont été protégés», a déclaré M. Strauss-Kahn

Un Conseil plus légitime et plus démocratique

Lorsque toutes les réformes seront en place, ce rééquilibrage se retrouvera au Conseil d'administration du FMI. «Les pays européens avancés auront deux sièges de moins. Ils ont accepté cette réduction, les modalités, ainsi que le calendrier. Lorsque ce processus sera achevé, il y aura deux pays émergents supplémentaires au Conseil d'administration, ce qui reflète le redéploiement des quotes-parts», a noté M. Strauss-Kahn. Par ailleurs, dans le cadre de cet accord, tous les administrateurs seront élus.

Le Conseil d'administration a avalisé un calendrier qui prévoit que l'augmentation et le réaligement des quotes-parts prennent effet d'ici l'Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale en octobre 2012, et que les réformes du Conseil d'administration soient exécutées au plus tard lors de l'élection suivante du Conseil, qui est prévue fin 2012.

Il a été convenu aussi que la composition du Conseil d'administration sera réexaminée tous les huit ans, à partir du moment où la réforme des quotes-parts aura pris effet. La composition du Conseil a été modifiée

pour la dernière fois en 1992, lorsque le nombre d'administrateurs est passé de 20 à 24 pour tenir compte de l'afflux de nouveaux pays membres après la chute de l'Union soviétique.

Doublement des quotes-parts

Les quotes-parts des pays membres, qui sont la source principale de ressources financières du FMI, doubleront au titre de la quatorzième révision générale des quotes-parts, pour atteindre 476,8 milliards de DTS (environ 755,7 milliards de dollars EU au taux de change en vigueur), contre 238,4 milliards de DTS convenus dans le cadre de la réforme de 2008 des quotes-parts et de la participation.

La réforme prévoit aussi une réduction des nouveaux accords d'emprunt, un arrangement conclu entre le FMI et un groupe de pays membres pour fournir des ressources de prêt supplémentaires à l'institution.

En outre, le Conseil d'administration a convenu qu'une nouvelle formule de calcul des quotes-parts devrait être établie d'ici janvier 2013 et que la prochaine révision des quotes-parts devrait être achevée d'ici janvier 2014, soit deux ans plus tôt que prévu.

Le Conseil des gouverneurs, l'organe de décision suprême du FMI, doit ratifier le nouvel accord à la majorité de 85 % des voix pour qu'il prenne effet.